

LE PROGRAMME DE TRANSITION DE LIONEL JOSPIN

Michel Husson, *Critique communiste* n°166, printemps 2002

L'un des traits frappants de la campagne présidentielle aura été le sentiment majoritaire, exprimé dans les sondages, selon lequel il n'existerait pas de grande différence entre les programmes des deux principaux candidats, Jospin et Chirac. C'est cette convergence que cet article, rédigé avant le premier tour de la présidentielle, s'attache à éclairer, sans prétendre dresser un panorama exhaustif de cette morne campagne.

Les silences assourdissants du néolibéralisme

La doctrine néolibérale s'exprime sous forme d'une langue de bois qui n'a que peu de choses à envier au « marxisme-léninisme » de la grande époque, par son mélange étonnant de vacuité euphémisante et de robuste crispation sur les recettes les plus anti-sociales. Il suffit d'ouvrir n'importe quel rapport de la Commission européenne, de l'OCDE, de la BCE pour découvrir une incroyable *doxa* – comme aurait dit Bourdieu – où les employeurs sont découragés d'embaucher sous le poids des impôts, des contrôles administratifs et des charges sociales, sans même parler des salaires ; et où les chômeurs sont incités à le rester par l'extravagante générosité des allocations versées. Mais qui oserait faire campagne sur un tel programme annonçant encore plus d'austérité salariale, de « réformes » du marché du travail (lisez : précarité et flexibilité) ou des retraites (lisez : réduction des retraites pour tout le monde et fonds de pension pour ceux qui ont les moyens) ? Seul Alain Madelin s'y est risqué, heureusement sans trop de réussite.

On assiste dès lors à un partage des rôles où le patronat, avec son programme de « refondation sociale », énonce tout haut ce que les libéraux de tous bords rêvent (tout bas) de faire. Il existe ainsi un consensus subliminal, au fond assez bien perçu par l'opinion, selon lequel les candidats font campagne sur les seuls aspects collatéraux (comme l'on dit des dommages) d'une orientation irréversible, qui est celle tracée par le patronat, sous l'égide du risque et de la modernité¹. Le débat porte sur les mesures d'accompagnement les plus appropriées à la dureté croissante des réalités économiques. Si cela avait quelque intérêt, on pourrait aisément montrer que le programme de Chevènement ne rompt en rien avec ce positionnement ; il ne s'en distingue que par une sorte d'hymne à l'effort, et par un rejet chargé de culpabilité de la réduction du temps de travail assimilée au péché de paresse.

Cette situation convient parfaitement à Chirac, qui a abandonné la thématique de la « fracture sociale » au profit d'une baisse des impôts mirifique que chacun sait impossible, ou en tout cas parfaitement incompatible avec le reste de ses intentions programmatiques. Baisser d'un tiers l'impôt sur le revenu, ce serait faire reculer à nouveau le seul impôt progressif d'un système fiscal de moins en moins redistributif. Une telle mesure n'a évidemment aucune chance de relancer la croissance de manière à créer suffisamment d'emplois et encore moins de réduire les inégalités. Que cette proposition inconsistante soit argumentée par des gens aussi sérieux que Balladur ou Juppé, ou l'économiste Fitoussi, c'est bien le signe d'une dégénérescence profonde du débat politique bourgeois.

La question fiscale permet de montrer que Jospin s'inscrit dans la même logique. Son argument de campagne n'est pas de critiquer une telle baisse d'impôts pour son caractère socialement injuste, il consiste plutôt à accuser par avance la droite de ne pas pouvoir tenir cette promesse. Le débat n'est donc pas de savoir s'il faut plus ou moins d'impôts, comment ils doivent être répartis, quelles sont les dépenses prioritaires ; la seule question qui vaille **est** de savoir qui est le mieux à même de baisser l'impôt. Et c'est à peine un paradoxe de voir que c'est Jospin qui apparaît le mieux placé dans les sondages pour la mener à bien.

¹ Voir Michel Husson, « [Au risque du patronat. Valeur de la force de travail et refondation sociale](#) », *Critique communiste* n°165, hiver 2002.

Jospin et Chirac vont en bateau

Les campagnes électorales modernes sont, à bien des égards, conçues comme des campagnes publicitaires. Il est donc possible d'établir un tableau comparatif des « projets » des deux principaux candidats sur les principaux thèmes économiques et sociaux. Ce tableau, à peine stylisé, montre l'importance de la sémantique, particulièrement dans le cas des retraites et des privatisations. Prendre à la lettre la rédaction des programmes serait donc une erreur manifeste de méthode, en vertu de l'adage selon lequel « les promesses n'engagent que ceux qui les reçoivent »². Il faut donc décrypter. On le fera ici, un peu plus en détail, sur l'exemple de la retraite.

Tableau 1. Qui choisir ?

	Lionel Jospin	Jacques Chirac
Impôts	Baisse de la taxe d'habitation	Baisse de l'impôt sur le revenu
Emploi	Allègements de charges sociales + prime pour l'emploi	Allègement de charges sociales + impôt négatif
Chômage	PARE	PARE
Retraités	Epargne salariale	Fonds de pension (à la française)
Europe	Application du Pacte de stabilité (horizon 2004)	Application du Pacte de stabilité (horizon 2007)
Secteur public	Ouverture du capital	Privatisation

Dans son programme, Jospin avance l'objectif de « maintenir le niveau des retraites » et propose un ensemble de mesures visant à « sécuriser » les « régimes de retraite par répartition ». On nous dit qu'il s'agit là d'un de ses « engagements majeurs ». Mais force est de constater que Jospin ne s'en donne pas les moyens. Si, comme c'est probable, le nombre de retraités augmente plus vite que celui des actifs occupés, il faut alors augmenter le taux de cotisation, car telle est la logique fondamentale de la répartition.

Jospin n'en parle pas, ce qui signifie qu'il accepte le discours patronal dominant selon lequel il ne faut pas augmenter les charges. Compter sur l'âge de la retraite pour enrayer la montée du nombre de retraités, c'est impossible. Quant au fonds de réserve, il ne peut représenter qu'une source très accessoire de financement. Le dispositif retenu ne peut donc signifier que ceci : en premier lieu on maintient les règles actuellement existantes, qui suffisent pour programmer un appauvrissement relatif des retraités. On laisse le choix « libre » de partir à la retraite à 60 ans avec une retraite réduite, ou de travailler plus longtemps, mais à condition de trouver un emploi. Quant à l'équilibre « équitable », il ne peut signifier qu'un alignement en douceur des salariés du public sur la situation d'ores et déjà dégradée du privé. La seule variable d'ajustement disponible est l'épargne salariale, qui va permettre aux salariés les mieux placés de compléter une retraite par répartition en baisse, de substituer au salaire une forme de rémunération exempte de charges sociales, et de tarir un peu plus, de cette manière, les ressources de la sécurité sociale. Loin de « sécuriser » les retraites par répartition, on contribue à leur déstabilisation. L'apparente modération, la concertation invoquée, recouvrent en réalité un projet pernicieux consistant à verrouiller la situation en amont – au niveau du partage de la valeur ajoutée – puis à se retourner vers les « partenaires sociaux » pour leur dire : vous voyez bien que ça coince, alors concertons nous, et négociez ! La voie est ainsi ouverte au développement de produits d'épargne-retraite que l'on prendra soin de ne pas appeler « fonds de pension ». La fausse naïveté recouvre en fin de compte un cynisme habile, plus habile en tout cas que les projets de la droite qui tendent à afficher plus clairement la couleur.

Un examen plus approfondi confirme que les nuances sont autant de variations sur un même thème (voir tableau 2). Jospin propose par exemple « d'accroître la dotation du fonds de réserve », tandis que Chirac met les pieds dans le plat en évoquant « des ressources provenant

² Les historiens se disputent sur l'inventeur de cet aphorisme, attribué selon les sources à Henri Queuille (à titre posthume), Charles Pasqua ou Jacques Chirac.

de la vente de participations publiques ». Pourtant, la différence est là encore très superficielle, si l'on se rappelle que, parmi les moyens de financer le fonds de réserve, on trouve les ventes de licences téléphoniques UMTS ou la privatisation d'autoroutes.

Tableau 2. Leurs projets en matière de retraites

Lionel Jospin	Jacques Chirac
<p>Sécuriser nos régimes de retraite par répartition est un de mes engagements majeurs. Chacun peut désormais s'accorder sur le diagnostic: l'espérance de vie a augmenté fortement et doit croître encore. Ce que l'on appelle le « problème » des retraites est donc, d'abord, une bonne nouvelle. Maintenir le niveau des retraites doit demeurer notre objectif. Cela est possible en faisant plusieurs choix collectifs :</p> <ul style="list-style-type: none"> - en favorisant le retour à l'emploi des travailleurs de plus de 50 ans, pour rendre cohérente notre politique de l'emploi et notre politique des retraites ; - en donnant à chacun, dans le cadre du droit à la retraite à 60 ans, la liberté du choix de l'âge de la cessation d'activité, qui peut être progressive. Ceux qui ont commencé à travailler tôt et exercent les métiers les plus pénibles doivent, notamment, pouvoir partir plus tôt à la retraite ; - en mettant en œuvre un équilibre équitable entre les régimes de retraites des salariés privés et ceux des fonctionnaires. Le cas de chaque entreprise publique sera traité, en fonction de ses spécificités, par le dialogue interne ; - en développant l'épargne salariale, comme nous avons commencé à le faire, sous le contrôle des partenaires sociaux ; - en continuant d'accroître la dotation du fonds de réserve des retraites. <p>Je demanderai au Gouvernement de mener très rapidement une négociation entre toutes les parties concernées. Une fois les décisions arrêtées, le Conseil d'orientation des retraites, que j'ai créé, suivra par la suite les principales variables démographiques et économiques pour proposer les ajustements nécessaires.</p>	<p>Garantir la retraite par répartition et le niveau des retraites de chaque Français.</p> <ul style="list-style-type: none"> - l'Etat contribuera à cet effort collectif en y attribuant des ressources provenant de la vente de participations publiques ; - veiller à l'équité entre les Français devant la retraite ; - élargir la liberté pour la retraite : ceux qui veulent prolonger leur activité pourront augmenter leurs droits ; - créer des fonds de pension à la française, en concertation avec les partenaires sociaux, et favoriser l'épargne salariale : chaque Français pourra compléter sa retraite en franchise d'impôt ; - augmenter le taux des pensions de réversion, et revaloriser les retraites des agriculteurs et des artisans et commerçants

L'enterrement des 35 heures

A propos des 35 heures mises en place par le gouvernement Jospin, on constate une curieuse convergence vers leur acceptation de fait, doublée d'une volonté commune de passer à autre chose. Dans le programme de Jospin, la seule allusion aux 35 heures se trouve dans un paragraphe introductif qui dit ceci : « le plein emploi d'ici la fin de la décennie, tel est l'objectif que j'ai fixé, tel est l'objectif que nous pouvons atteindre. Jusqu'en 1997, la résignation s'était installée. Depuis 1997, nous avons conduit une action volontariste, notamment à travers les 35 heures et les emplois jeunes ». Ensuite, le programme n'en parle plus. Autrement dit, on continue à vouloir avancer vers le plein-emploi mais avec d'autres moyens que la réduction du temps de travail.

Du côté de Chirac, cette mesure, baptisée « anti-économique » par le patronat et dénoncée comme une hérésie par la droite, est en réalité reconduite. Chirac propose de « faire confiance au dialogue social » et d'appliquer « cette nouvelle méthode d'abord à l'assouplissement des 35 heures ». L'assouplissement en question ne remet évidemment pas en cause les aides accordées aux entreprises pour accompagner le passage aux 35 heures, mais vise à édulcorer la notion de

durée légale du travail en autorisant des entorses, à commencer par l'application aux entreprises de moins de 20 salariés, soumises (en théorie) à cette nouvelle durée légale du travail depuis le 1er janvier 2002. Cela ne s'écarte guère des mesures du même ordre prise par la gauche pour vider de son contenu contraignant la notion de la durée légale du travail, notamment dans les petites entreprises.

L'ultra-libéral Madelin ne s'écarte pas vraiment de cette orientation. Il préconise de « supprimer le carcan des 35 heures obligatoires pour tous » mais ne préconise pas pour autant une attaque frontale, puisqu'il ajoute que « les conventions déjà conclues sur les 35 heures resteront en vigueur mais une plus grande liberté sera donnée pour effectuer les heures supplémentaires »³.

Seul le Medef campe sur une position plus dure. Il propose de « redonner toute sa valeur au travail »⁴, de la manière suivante : « chaque Français doit pouvoir travailler autant qu'il le souhaite, dans le cadre de contrats et conventions librement négociés. La loi sur les 35 heures doit être profondément modifiée pour reconnaître aux partenaires sociaux une pleine compétence pour définir l'organisation du temps de travail. Sinon, elle doit être abrogée ».⁵

Cette acceptation tacite des 35 heures par la plupart des candidats demande à être expliquée. Si la réduction du temps de travail est ce non-sens économique que dénonce le patronat, et cette calamité sociale pour les salariés que condamne une partie de la gauche radicale, d'où vient alors cette relative prudence ? Il se trouve que la situation réelle est ambivalente. Les modalités d'application des 35 heures font apparaître une très grande diversité de situations selon le secteur et la taille de l'entreprise, la qualification et le genre des salarié(e)s. Entre la pure intensification-flexibilisation du travail et le gain de temps libre, on trouve une large gamme de réalités, et de perceptions de cette réalité.

La complexité de la situation renvoie à un second type de problème, qui est le bilan des créations d'emplois. Elles ont été massives, puisque environ 1,8 million d'emplois ont été créés entre 1997 et 2001, parmi lesquels la proportion de temps partiel et de statuts précaires est d'ailleurs plutôt en recul. On peut dire, *grosso modo*, que les 2/3 s'expliquent « normalement » par la croissance ou par les emplois jeunes. Restent 600 000 emplois « supplémentaires » qu'il faut expliquer : sont-ils le fruit du passage aux 35 heures ou de la politique d'allègement de charges sociales ? C'est un débat central qui conditionne le choix des politiques à mener dans les années à venir, surtout si la croissance est moins soutenue. Or, tout se passe comme si s'était établi un consensus entre sociaux-libéraux et néo-libéraux pour minimiser l'impact de la réduction du temps de travail et gonfler l'effet de la baisse des charges. Chirac et toute la droite réunie font constamment référence à une étude labellisée INSEE⁶, de piètre qualité, qui « démontre » que les baisses de charges auraient créé 460 000 emplois entre 1994 et 1997, donc avant toute réduction du temps de travail. Avant même Chirac, c'est Jean Pisani-Ferry – actuel président délégué du Conseil d'Analyse Economique de Lionel Jospin – qui s'était le premier jeté sur cette étude, encore à l'état de document de travail, pour en arriver à la conclusion suivante : « on ne peut soutenir à la fois que le SMIC est essentiel et qu'il n'exerce aucun effet négatif sur l'emploi »⁷.

Tout se passe donc comme si la parenthèse ouverte par la réduction du temps de travail devait être refermée. D'où une assez curieuse contradiction : vu de la gauche plurielle, le bilan des 35 heures est positif, mais il semble urgent d'abandonner cette excellente idée. La solution de ce paradoxe, c'est que la réduction du temps de travail n'est pas conçue pour accompagner de manière permanente les gains de productivité et créer des emplois, et ses principaux « bienfaits » auront été d'un autre ordre⁸ : flexibiliser le marché du travail, décentraliser la négociation de

³ <http://www.alainmadelin.com/propositions/index.html>

⁴ Ce n'est rien d'autre que la traduction du slogan de l'OCDE, *make work pay*.

⁵ *Pour une France qui gagne*, résolutions adoptées par le Congrès exceptionnel du Medef, Lyon, 15 janvier 2002.

⁶ Cette [étude](#), ainsi que les réactions critiques qu'elle a suscitées, se trouve dans les [dossiers](#) du site *Marchandise*.

⁷ Jean Pisani-Ferry, *La Bonne Aventure*, Editions La Découverte, prix du livre d'économie 2001.

⁸ Dans son livre-programme, l'ancien ministre de l'Economie n'évoque à aucun moment l'effet des 35 heures sur l'emploi. Voir Dominique Strauss-Kahn, *La flamme et la cendre*, Grasset, 2002.

manière à faire prévaloir une logique de contrat, et finalement pérenniser des aides accordées de manière inconditionnelle. Tout en présentant la réduction du temps de travail comme une mesure de gauche, on a nettoyé le terrain pour laisser la place libre aux seules solutions libérales.

Peut-on pour autant dire qu'il s'agit de politiques identiques ? La dialectique de l'alternance suppose évidemment qu'il n'en soit pas ainsi. Personne n'aurait avantage à ce que les similitudes suatent trop clairement aux yeux. C'est pourquoi, Chirac comme Jospin, consacrent une bonne partie de leur éloquence à se distinguer l'un de l'autre, sans y parvenir complètement. Il faut donc séparer les différents niveaux du discours : sur le fond, il existe un accord fondamental que l'on vient d'illustrer sur deux dossiers importants, tels les retraites et l'emploi. Mais il existe des divergences quant aux modalités d'accompagnement et à la nécessité plus ou moins admise de leur habillage social, et ces différences doivent d'autant plus être montées en épingle que l'accord d'ensemble est très large. Cette dialectique est celle de l'alternance bourgeoise.

L'alternance bourgeoise

Depuis le tournant néolibéral de 1983, s'est mise en place une forme d'alternance, marquée par une dialectique perverse. La droite introduit ou approfondit des « réformes » préparées par la gauche : en 1993, Balladur a ainsi traduit en lois et décrets le Livre blanc sur les retraites de Rocard, et il a privatisé en suivant une liste d'entreprises dressée par Bérégovoy. En sens inverse, la gauche n'a jamais aboli les mesures prises par la droite, qu'il s'agisse de statuts précaires ou de baisses de cotisations sociales. En dépit des marges de manœuvre disponibles pour une orientation un peu plus social-démocrate, la politique du PS, sur toute une série de terrains, ne consiste pas à trouver des compromis (ni même des semblants de compromis) entre intérêts sociaux opposés. Bien souvent, il prend les devants par rapport aux desiderata du patronat, notamment en matière fiscale. On se rappelle avec quelle opiniâtreté le ministre de l'économie, Dominique Strauss-Kahn, a plaidé en faveur d'un régime fiscal plus favorable aux stock options. On peut aussi examiner les orientations budgétaires de son successeur, Laurent Fabius, véritable militant des baisses d'impôts. La baisse des tranches d'impôts pour les classes aisées et la mise en place de la « prime pour l'emploi » expriment une politique qui ne peut que renforcer les inégalités. Défisicalisation pour ceux d'en haut, « filet de sécurité » pour ceux d'en bas, on a là un programme libéral pur sucre.

Si on essaie de rendre compte de cette situation, on tombe assez rapidement sur deux postulats fondamentaux qui définissent une orientation politique, presque une philosophie. Le premier principe, c'est l'acceptation de la régression capitaliste perçue comme inéluctable, sous prétexte de mondialisation ou de nouvelles technologies. La gauche plurielle, car il ne s'agit pas seulement du PS, limite son action à accompagner, en le corrigeant à la marge, un processus contre lequel on ne pourrait rien. La gauche humanise, pondère, aménage, des transformations de la « société de marché » mais elle ne prétend plus y résister, et encore moins y opposer une alternative. C'est le thème central de la troisième voie, du postmodernisme, et c'est le socle du social-libéralisme qui est une posture à tous égards distincte de la social-démocratie. Le second point découle de cette résignation générale, et consiste à placer très bas le seuil maximal d'affrontement avec le patronat. On se trouve donc dans une situation très particulière où des marges de manœuvre existent mais ne sont pas explorées parce que le PS considère qu'elles impliqueraient de s'opposer trop brutalement au patronat.

Au total, la mission particulière de Jospin est d'assurer la transition de la social-démocratie au social-libéralisme. Cette « blairisation » du PS implique la neutralisation des alliés et leur soumission à ce processus général. Le schéma a été suivi à la lettre à l'égard du PC et des Verts, comme l'illustrent deux anecdotes récentes. C'est Robert Hue affirmant que jamais il ne participerait à un gouvernement de « centre-gauche », sans se rendre compte que c'est ce que son parti fait depuis 5 ans. La découverte par Noël Mamère du refus de Jospin de sortir du nucléaire relève du même aveuglement simulé. Après 5 ans de gouvernement commun, il va être de plus en plus difficile aux partis satellites du PS de concilier participation gouvernementale et

affirmation d'une identité propre. Comme disent les économistes, l'utilité marginale est décroissante. C'est vrai aussi pour les avaleurs de couleuvres (vertes) et les manifestants du dimanche. Mais les plus pathétiques sont certainement ceux qui, de l'intérieur du PS, cherchent à magnifier la politique de Jospin. Sur le site de la Gauche Socialiste on trouve de bons exemples de cette rhétorique, par exemple : « Quant aux engagements de Lionel Jospin, il faut faire preuve de beaucoup de mauvaise foi ou d'une conviction sociale-libérale chevillée au corps pour penser qu'ils puissent être atteints sans assumer des ruptures fortes avec la logique du capitalisme de notre époque. Qui peut croire que nous pourrions avoir 900 000 chômeurs de moins d'ici à 2007 sans une politique volontariste de soutien à la croissance par la consommation ou sans poursuivre et amplifier le mouvement des 35 heures ? » La réponse est évidemment : « personne », mais personne ne pense non plus que l'objectif sera atteint, parce qu'il n'y a aucune trace dans le programme du PS de « ruptures fortes avec la logique du capitalisme de notre époque » !

Mitterrand aura réconcilié la gauche avec l'entreprise, Jospin s'est quant à lui fixé pour tâche de la soumettre définitivement à la loi du profit. Il aura atteint son objectif, s'il réussit à américaniser le système politique français de manière à le faire fonctionner comme aux Etats-Unis : beaucoup d'abstentions et deux candidats si voisins l'un de l'autre qu'il faut compter et recompter les voix. Le reste de la gauche plurielle, par arrivisme (« faire de la politique autrement » disaient les Verts !) ou pusillanimité (« peser sur les décisions » se justifie le PC) accompagne cette grande transformation, tout en perdant son identité dans l'affaire. Le débat politique général est déconsidéré par les enchères du double langage. Cependant, cette belle mécanique a du mal à embrayer, comme l'illustre un mouvement général de remontée du vote d'extrême-gauche et des mobilisations de masse. Après les présidentielles et les législatives, c'est seulement un troisième tour social qui permettra de tester le degré d'avancement de la métamorphose sociale-libérale de la gauche française.